

En effet, depuis environ six ans, elle a pu non seulement continuer de payer des dividendes raisonnables, mais elle a réussi à étendre graduellement le champ de ses opérations, tout en portant \$220,000 à son fonds de réserve qui est maintenant de \$320,000, soit 40 p.c. du capital de \$800,000. Dans la même période elle a affecté \$20,000 au fonds de garantie de ses officiers et employés.

Aussi, disons en passant que le nouveau stock, émis au mois d'août dernier, a été promptement absorbé, surtout par nos actionnaires, et la prime réalisée sur ce stock a contribué au montant porté au fonds de réserve.

Cette émission de stock a été rendue nécessaire par le fait que depuis quelques années nous étions forcés de gêner l'expansion périodique de notre circulation, afin de rester dans la limite prescrite par "l'Acte des Banques."

L'an dernier, nous vous annoncions une nouvelle succursale pour la rue Notre-Dame ouest. Cette succursale est en opération depuis quelques mois, et nous avons lieu de croire qu'elle prendra un développement, satisfaisant dans un avenir prochain.

Pour nous rendre au désir exprimé dans une requête signée par nombre de citoyens importants du quartier St-Louis, nous avons décidé d'ouvrir bientôt une autre succursale sur la rue Sté-Catherine, près de la rue Sanguinet, ce qui portera à dix le nombre de vos succursales.

Vous voyez par là que votre Banque, bien qu'à peine rendue à son âge de majorité, a déjà établi une assez nombreuse famille, dont les différents membres font de leur mieux pour consolider sa position et pour étendre sa clientèle.

La Comptabilité, ainsi que les valeurs de toute sorte, tant du Bureau-Chef que des succursales, ont été vérifiées avec soin dans le cours de cette année.

Un coup d'œil sur le compte de Profits et Pertes et sur le Bilan que nous vous présentons, vous renseignera davantage sur la position actuelle de la Banque.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR LES 12 MOIS FINISSANT LE 31 MAI, 1895.

CREDIT.	
Balancé au crédit de Profits et Pertes au 31 mai 1894	\$ 3,922 78
Profits pour l'année finissant au 31 mai 1895, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, pertes probables	88,851 34
Balancé sur nouveau stock	17,980 00
	\$110,754 12
DEBIT.	
Dividende payé le 1er décembre 1894	26,001 65
Dividende payable le 1er juin 1895	28,000 00
Porté au Fonds de Garantie des employés	3,062 73
Porté au Fonds de Réserve	50,000 00
Balancé au crédit de Profits et Pertes, 31 mai 1895	3,689 74
	\$110,754 12

Billets de la Banque en circulation	612,436 00
Du à d'autres Banques en Canada	1,151 26
Du à des correspondants de la Banque en pays étrangers	62,220 08
Dépôts payables à demande	669,456 65
Dépôts portant intérêt	2,688,986 31
Traites des agences sur le Bureau Chef non payées	21,909 92
	4,059,163 25
	5,231,140 89

ACTIF

Or et argent	\$ 77,176 90
Billets de la Puissance	295,077 00
Dépôt au gouvernement en garantie de la circulation	32,602 03
Billets et chèques d'autres banques	227,529 25
Du par d'autres banques en Canada	4,436 86
Du par d'autres banques en pays étrangers	150,641 51
Debtures du gouvernement provincial	96,312 77
Autres debtures	85,600 00
Prêts à demande sur actions et debtures	519,356 66
Autres prêts à demande	385,452 88
	\$1,874,185 83
Billets sur escompte	\$3,164,075 91
Billets en souffrance (pertes déduites)	9,111 50
Billets en souffrance garantis par hypothèques ou autres valeurs	44,555 25
Créances hypothécaires	18,943 35
Propriétés foncières	48,751 75
Edifices de la banque	36,842 50
Ameublement et papeterie	34,674 91
	3,356,955 06
	\$5,231,140 89

M. St Charles, en proposant l'adoption du rapport, fait remarquer que c'est la 21ème assemblée annuelle de la banque qui, par conséquent, vient d'atteindre son âge de majorité. Une dame, Madame Charles Chaput, a eu la gracieuseté d'envoyer un bouquet pour célébrer cet anniversaire.

Si les avis de convocation n'avaient été publiés que dans la *Gazette Officielle*, ajoute-t-il, on pourrait en conclure que c'est parce que les actionnaires n'en ont pas eu connaissance qu'ils ne sont pas venus en plus grand nombre à l'assemblée, mais l'avis a été publié dans tous les journaux. J'ai, d'ailleurs, remarqué que, plus la banque a des rapports favorables à présenter, moins les actionnaires s'empressent de venir aux assemblées. Et si vous n'êtes pas très nombreux aujourd'hui, j'ai raison de supposer que c'est parce que notre rapport est très satisfaisant.

Nous avons augmenté notre capital de \$710,100 à \$800,000, soit de \$89,900; ceci a été fait, comme on vous l'a dit, parce que nous avons senti le besoin d'augmenter notre circulation. L'opération a parfaitement réussi et la banque y a gagné une prime de 20 p.c. qui a rapporté \$17,980. Presque toutes les nouvelles actions ont été souscrites par les anciens actionnaires.

Le fonds de garantie des employés a été porté à \$20,000. Pour vous montrer comment on apprécie la création de ce fonds, voici une lettre que m'écrit le président de la Fourth National Bank, de St Louis, Mo., demandant des détails sur le fonctionnement de ce fonds et annonçant son intention d'en établir un semblable chez lui.

Avec la nouvelle succursale, qui va être ouverte mercredi prochain, dans le quartier St Louis, à Montréal, la banque aura treize comptoirs, en outre de son bureau principal, pour recevoir les dépôts et faire l'escompte; car la banque ne recherche pas seulement les dépôts, elle cherche surtout à employer les fonds de ces dépôts en escomptes dans les localités où sont ses succur-

sales. La nouvelle succursale sera établie économiquement, nous avons un bail de 3 ans, avec privilège de 5 ans, à \$25 par mois.

M. Prendergast voudra bien maintenant vous adresser quelques mots.

DISCOURS DU CAISSIER

Messieurs,

M. le président ayant développé à peu près toutes les questions qui se rattachent immédiatement au rapport officiel de la Banque, je me bornerai à quelques courtes observations sur ce qui nous intéresse presque au même degré, c'est-à-dire sur l'état des affaires en général.

Depuis une couple d'années, nous traversons une période de crise d'une extrême gravité; l'opinion est bien fixée sur ce point.

En temps de crise, commerciale et financière, de même qu'en temps de guerre, chacun donne comme cause principale, sinon comme cause unique des maux qu'il subit, celle dont il ressent les effets directs. Inutile de dire s'il y en a une variété. Mais si cela prouve qu'en général les causes des différentes crises sont multiples, nous n'en sommes pas moins en mesure de constater que la cause immédiate du plus grand nombre de faillites dans la Puissance du Canada est le manque de capitaux suffisants. C'est-à-dire qu'une foule de personnes s'engagent imprudemment dans les affaires, sans posséder le capital indispensable aux opérations qu'elles vont tenter.

Lors de votre assemblée générale de 1893, je soumettais à votre réflexion l'observation suivante:

"Ici, Messieurs, je me permettrai de signaler un abus contre lequel, tous ensemble, nous ne saurions trop nous efforcer de réagir: c'est celui dans lequel tombent certains marchands et industriels en voulant faire un montant d'affaires exagéré par rapport à leur capital, et dont le principal moyen consiste à obtenir plusieurs lignes de crédit à des banques différentes; c'est-à-dire à faire fournir par ces dernières le capital qui leur manque."

"Un éminent banquier américain compare le résultat inévitable d'un pareil état de choses à celui qu'on obtiendrait en essayant de construire une pyramide renversée."

"De toute évidence, pour le commerce stable comme pour la construction solide, il faut les larges assises, c'est-à-dire, pour le commerce, un capital suffisant."

L'Agence Mercantile Bradstreet, dans un travail de compilation remarquable, établit que, dans le cours de 1894, sur les 1490 faillites qui ont eu lieu dans l'Ontario et Québec, 1141, soit les 7/10, résultent du manque de capitaux suffisants.

Ayant l'honneur de m'adresser à une réunion d'hommes dont les capitaux et l'influence sont considérables, j'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos d'attirer de nouveau leur attention sur ce point, afin qu'ils réagissent énergiquement contre un abus dont les conséquences deviennent de plus en plus sérieuses.

Le bilan de la banque établit une fois de plus que votre direction continue sa politique de prudence, en gardant de fortes réserves, tant dans le trésor qu'en placements réalisables à volonté.

Outre le malaise que nous éprouvons dans notre commerce local, nous res-

Le tout respectueusement soumis.

Signé)

F. X. ST-CHARLES,  
Président.

PASSIF

Fonds capital	\$ 800,000 00
Fonds de réserve	320,000 00
Profits et Pertes	3,689 74
Fonds de garantie des employés	20,000 00
Dividende payable le 1er juin 1895	28,000 00
Dividendes non réclamés	257 90
	1,171,977 64